

Pour assurer la sécurité sur le long terme, Electrabel a élaboré un plan d'évacuation du terril du Hénâ, site historique de stockage des cendres issues de la centrale des Awirs entre 1952 et 1972. Ce plan consiste à excaver et à revaloriser les cendres auprès de cimenteries belges. Le site sera ensuite progressivement réaménagé pour retrouver son état originel.

Un projet responsable

Depuis touiours et en tant qu'exploitant responsable, Electrabel a placé la sécurité des riverains au centre de ses préoccupations. Dans ce contexte, à la demande et sous le contrôle des autorités publiques, une étude indépendante réalisée par des experts du monde académique a conclu que l'enlèvement définitif du dépôt de cendres volantes et du massif soutenant le pied du terril constitue la seule solution pour assurer la sécurité totale et définitive du site. Après analyse des différentes alternatives pour l'évacuation, il a été décidé d'opter pour le transport par bande transporteuse fermée. Cette technologie respectueuse de l'environnement permet de rendre le dispositif totalement hermétique sans émission de poussières et garantit le respect strict des normes en matière de bruit via un bardage acoustique.

Moyennant l'obtention du permis, le projet débutera dans le courant de l'année 2016 et sera subdivisé en trois phases qui s'étaleront sur une quinzaine d'années :

- Phase préparatoire mise en place des équipements nécessaires à l'évacuation du terril.
- Évacuation des cendres et réaménagement progressif du site.
- Démantèlement des équipements et réaménagement final du site.

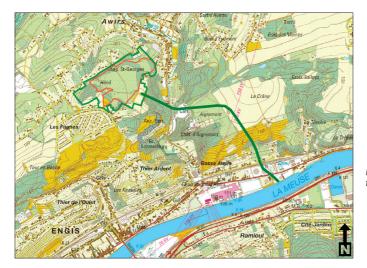
La bande transporteuse fermée, une solution optimale

La mise en place d'une bande transporteuse fermée d'un diamètre de 25 cm est la solution la plus adéquate pour la réalisation du projet. Ce dispositif favorisera l'évacuation progressive de



l'ensemble des matières à évacuer tout en limitant au maximum les impacts pour les riverains et l'environnement.

Le transport exclusif des cendres volantes via la bande sur une péniche, sans stockage temporaire, permet d'éviter le transport par camion qui sera réduit à un trajet par semaine.



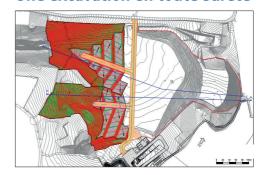
Un tracé intégré pour la bande transporteuse fermée

La limitation du bruit sera maximale et assurée par la construction de murs anti-bruit et d'une isolation acoustique de la bande. À noter que les heures de fonctionnement de la bande se limiteront à des heures de bureau pendant un maximum de 150 jours par an. En outre, des systèmes d'aspiration et de traitement de l'air par filtration seront installés sur la plateforme de déchargement. Un programme de contrôle systématique de la qualité de l'air sera également mis en place.

Le choix du tracé final de la bande transporteuse est le résultat de l'analyse d'un large panel d'alternatives et correspond à la solution limitant au maximum les nuisances et l'impact paysager. Il tient compte des limites foncières et de l'évitement de zones spécifiques (natura 2000, grands arbres,...). La bande sera intégrée dans le cadre paysager par le choix des couleurs et par son passage dans des zones déjà fortement industrialisées. À noter que cette bande transporteuse sera entièrement démontée à l'issue des travaux.

La bande transporteuse fermée sera intégrée au cadre paysager

Une excavation en toute sûreté



Vue sur la modélisation du phasage des travaux étudié pour assurer la stabilité du site

Les cendres seront extraites au moyen d'engins de terrassement classiques (une pelle hydraulique et deux camions de chargement) en commençant par les extrémités en amont du terril et en progressant vers l'aval. Pour assurer la stabilité, une modélisation complète des diverses étapes des travaux a été réalisée en coordination avec plusieurs bureaux d'études.



L'excavation s'effectuera selon un phasage précis et validé par plusieurs professeurs d'université indépendants. Dans le cadre de la demande de permis, ce phasage est également soumis aux autorités consultées. Il est à noter que la sécurité du site augmentera au fur et à mesure de l'avancement des travaux et que les contrôles internes et externes de la stabilité du site seront renforcés primordiale. C'est pourquoi un comité de suivi composé de représentants des riverains, des autorités communales ainsi que des représentants d'Electrabel sera constitué. Des réunions régulières seront organisées dans le but d'anticiper et de remédier à tout problème éventuel ainsi que pour envisager les différentes opportunités pour le réaménagement du site.

Un site à son état originel

Au terme de l'excavation, le site du Hénâ sera définitivement réaménagé en une zone verte suivant un plan de réhabilitation paysager. L'approche s'articule autour de l'aménagement écologique, l'accessibilité au public, l'ouverture du paysage et l'optimisation du relief recréé. Au terme des travaux, le site aura donc retrouvé son aspect originel et la qualité de vie aux alentours du site nettement améliorée

Pour plus d'informations, nos services sont accessibles par e-mail terrilhena@electrabel.com ou via un numéro gratuit 0800 20210 qui sera mis à votre disposition durant toute la durée de la phase préparatoire et des travaux d'installation des équipements. Une page dédiée régulièrement mise à jour est également disponible sur notre site internet www.electrabel.com.

Une communication transparente

Electrabel a la volonté d'informer les riverains et les autorités locales de manière transparente et tout au long du projet afin de garantir de bonnes relations. La prise en compte des avis de chacun est également

Aperçu de la situation finale du site du Hénâ au terme de la phase de réaménagement



